Image not found or type unknown

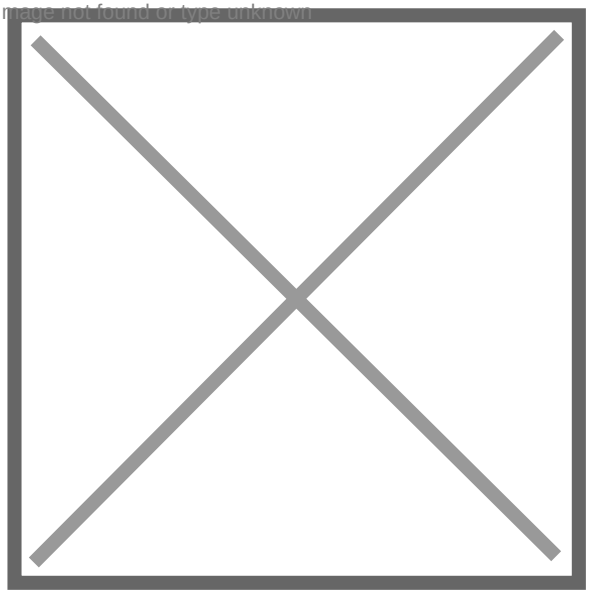

Acquisistion d'un vehicule

Par **cacahouette80**, le **25/02/2010** à **19:45**

Bonjour,
le 16 janvier 2010 j'ai acheté le vehicule de mes grand parents
ma grand mere a signé l'acte de vente compte tenu que mon grand pere se trouvé dans le coma depuis le 2 janvier 2010. Il est d'ailleurs décédé le 15 fevrier 2010
or ma grand mere n'ayant pas le permis de conduire, son nom ne figuré pas sur la carte grise du vehicule (la carte grise porté seulement le nom de mon grand pere)
ils etaient marié depuis plus de 40 ans. Donc par consequence ils etaient 2 lors de l'acquisition du vehicule
maintenant certains membres de la famille veulent rendent cette vente quaduc car il pretentent que ma grand mere n'avait nullement le droit de vendre ce vehicule
dois je rendre le vehicule aux "heritiers" directs
ma grand mere est scandalisé par cette mentalité et pense qu'elle est encore libre de ses choix
avait elle le droit de me vendre ce vehicule sachant qu'a l'hopital les medecins avaient prevenu que mon grand pere etait condamné et qu"il ne se reveillerait plus ?
merci de repondre au plus vite car il y a beaucoup de pression autour de cette histoire (pour un vehicule qui n'est plus coté a l'argus compte tenu qu'il a plus de 15 ans)
merci par avance de votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés